

PRESTATION SUR LES PERMIS EN ZONE AGRICOLE

Méthode pédagogique :

Apports théoriques,
exposé en salle.

Échanges autour de vos
cas concrets et de vos
questionnements.

Visite d'une exploitation.

Intervenants :

Services
foncier/urbanisme et
bâtiments

Durée : 1 journée
9h30-15h/16h
(exposé en salle et
échanges, repas,
visite/échanges)

Dates : A définir.

Tarif : forfait 1500 €
(environ 15 stagiaires)
ou à définir sur devis.

Contacts :

Secrétariat Urbanisme
124 boulevard Tourasse
64078 PAU CEDEX
Tél : 05.59.80.70.39
v.bony@pa.chambagri.fr

Répondre aux besoins des exploitations en bâtiments agricoles en s'assurant de leur nécessité est un enjeu majeur pour la pérennité des exploitations et la protection des terres agricoles. Les services instructeurs, qui doivent vérifier le caractère « nécessaire » sont ainsi impliqués dans l'atteinte de cet enjeu. **Comment apprécier cette nécessité ? Quels sont les besoins des agriculteurs et les exigences réglementaires de la construction en zone agricole ?**

La prestation vise à aider les services instructeurs dans leur mission d'instruction des autorisations d'urbanisme en zone agricole.

Public visé : Instructeurs des autorisations d'urbanisme.

Les bâtiments agricoles sont un élément essentiel au fonctionnement des exploitations : pour répondre à de nouveaux besoins, à de nouvelles productions, pour gagner en compétitivité ou améliorer les conditions de travail et le bien-être animal.

Les PLU comme les cartes communales définissent des secteurs où, entre autres, seules les constructions nécessaires à l'exploitation agricole sont autorisées.

L'instruction des permis sur ces secteurs peut poser des difficultés d'appréciation car le Code de l'urbanisme ne définit pas ce qu'est une exploitation agricole ni ce qui est nécessaire à l'exploitation agricole.

Objectifs

Cette formation vous permettra d'apprécier les besoins de constructions agricoles à travers des éléments réglementaires et techniques pour vous aider à mieux évaluer le lien de nécessité. Le fonctionnement et l'organisation d'une exploitation agricole vous seront notamment présentés.

L'objectif est également d'échanger sur vos pratiques et les difficultés rencontrées à travers des cas concrets afin de répondre aux interrogations.

Programme

- Présentation de l'organisation d'une exploitation agricole, des types de constructions et de leurs fonctionnalités.
- Les bases réglementaires qui régissent les constructions agricoles (code de l'urbanisme et droit rural).
- Les principes de la construction en zone agricole (définition de l'exploitant, notion de nécessité). Les documents utiles pour apprécier ces notions.
- Les données techniques pour la construction d'un bâtiment agricole, la justification du projet au regard des besoins de l'entreprise agricole.
- Échanges sur les pratiques, les difficultés/interrogations et les réponses qui peuvent être apportées. Visite d'une exploitation.